



Fermeture
le vendredi 17 juillet
(après la permanence)
Réouverture
Le lundi 24 août



La boulangerie TUPET
est fermée depuis le 8 juin
jusqu'à la fin du mois



DISTRIBUTION MASQUE

1 masque/Vendéen

Les masques du Conseil
Départemental sont
disponibles à la mairie.
Un premier masque
fourni par le Département a
déjà été distribué
dans chaque foyer.
Les autres habitants
du foyer n'ayant pas eu
leur masque, peuvent
désormais **venir le récupérer**
pendant les heures
d'ouverture –
du lundi au vendredi
de 13h30 à 16h30
et ceci jusqu'au 30-06-2020

Judi 16 juillet à 8h30
Rassemblement équipe
entretien des chemins
communaux.



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 9 JUIN 2020

Indemnités de fonction des élus

Le conseil s'est prononcé sur le montant des indemnités du maire et des adjoints. Après un vote, leur indemnité reste inchangée par rapport au dernier mandat et est fixée à environ 75% du montant attribué pour les communes de 500 à 999 habitants (population totale 994 habitants).

Délégations

Il est nécessaire de déléguer au maire certaines attributions pour la durée de son mandat, par exemple : régie comptable, bon de commande, devis, la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière, toutes décisions concernant les marchés (limite 40 000€ HT), les droits de préemption, d'accepter des dons et des legs, d'intenter toute action en justice ou défendre la commune... En cas d'absence ou d'empêchement du maire, ces délégations seront exercées par le premier adjoint.

Jury d'assises

Lors de sa séance du Conseil Municipal, deux personnes ont été tirées au sort parmi la liste électorale afin de constituer le jury d'assises pour l'année 2021.

Les électeurs ainsi désignés vont être informés par courrier et leur nom sera transmis au Tribunal de Grande Instance de La Roche-sur-Yon, qui procédera ensuite à une nouvelle sélection et informera les personnes définitivement retenues pour assurer cette session.



Achats de terrain

Suite à un sinistre survenu en novembre dernier, dû à une tempête qui avait détruit une buse située sur un bien privé d'un particulier, il avait été émis l'idée d'acquérir une bande de terrains afin d'y créer un fossé pour l'écoulement des eaux.

Après accord avec les propriétaires et la commune, il a été décidé d'acquérir une bande de terrain d'une surface totale de 2053 m² pour un montant de 718.55 € (prix d'achat de 3 500 € l'hectare) - Les frais de notaire et de géomètre sont à la charge de la Commune de Cheffois.

Toiture logement de l'école

Des travaux de rénovation ont été réalisés à l'intérieur du logement communal jouxtant l'école publique, cependant il semble nécessaire de remplacer la toiture de celui-ci.

Les membres du Conseil décident de valider le devis de l'entreprise SOTUMAC pour un montant de 18 851.36€ HT soit 22 621.63€ TTC.

Restauration des registres d'état civil

La restauration de quatre registres d'état-civil allant de 1913 à 1962 est jugée nécessaire au vu de leur dégradation. Aussi, le Conseil Départemental de la Vendée a mis en place un programme d'aide à la restauration des archives communales pour les communes de moins de 5 000 habitants. Cette aide s'élève à 30% du montant HT des travaux.

Lors de son assemblée, le conseil décide de valider le devis de l'entreprise « Atelier Benoist Claude » pour un montant de 1439.60€ HT et de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental soit 348.42€.



Voirie 2020 : maîtrise d'œuvre et travaux

- ✓ La commune confie à Damien VÉRONNEAU, géomètre Expert à Fontenay-le-Comte (Vendée), la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux de voirie – programme 2020, pour un montant de 4 397.17 € HT.
- ✓ Une procédure d'appel d'offres a été réalisée pour la voirie 2020. Les axes concernés par ces travaux se situent entre la Butaire et la Jactière, à la Boursaudière et route des Carrières. Le coût prévisionnel est estimé pour la tranche ferme à 75 286.00€ HT, pour la tranche optionnelle n° 1 à 9 588.00€ HT et pour la tranche optionnelle n° 2 à 4 864.50€ HT.

Accessibilité de l'Eglise : maîtrise d'œuvre et subventions

- ✓ La commune confie à Yanic GUÉRIN, Architecte à La Châtaigneraie (Vendée), la mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité de l'Eglise, pour un montant de 8 558.00€ HT.
- ✓ Le projet de mise en accessibilité de l'Eglise en la création d'une rampe et la réfection des marches d'accès dudit bâtiment a été présenté à l'ensemble du Conseil. Dans le cadre du Fonds Régional du Développement des Communes pour la mise en accessibilité de l'Eglise une subvention peut être demandée au Conseil Régional, à hauteur de 10% des dépenses prévisionnelles hors taxes, soit environ 9 000€ HT.



La Carte Nationale d'Identité



1^{ère} étape :

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
 - Je vais sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr/>
 - Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants France Connect
-
- Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
 - J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service m'est proposé.
 - Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
 - Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
 - Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Nous vous rappelons que la mairie de Cheffois n'instruit plus les demandes de Carte d'Identité. Vous devez déposer votre dossier dans une mairie "chef-lieu" : La Châtaigneraie, Pouzauges, Chantonay ou Fontenay-le-Comte, **en prenant au préalable rendez-vous.**

Si vous n'êtes pas équipé d'un ordinateur et/ou d'internet, vous pouvez vous rendre à la "Maison France Services" située au 24 chemin de la Taillée à La Châtaigneraie, un espace multimédia est à votre service. Une animatrice peut vous orienter et vous aider pour effectuer vos démarches administratives.

Horaires d'ouvertures de la Maison France Services :

- Lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30 ;
- Mercredi de 9h00 à 13h et de 14h00 à 18h00 ;
- Vendredi 9h00 à 12h30.



Tél. : 02 51 52 62 51 - Mail : msap@ccplc.fr



La déclaration préalable « Modification aspect extérieur »

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire.

Une DP est exigée par la mairie quand vous modifiez l'aspect extérieur d'un bâtiment (cerfa n° 13703*07) pour :

- créer une ouverture (porte, fenêtre, velux)
- changer une porte, une fenêtre ou un velux par un autre modèle
- changer des volets (matériau, forme ou couleur)
- changer la toiture

Lorsque vos travaux sont finis, vous devez transmettre la **DAACT**, c'est-à-dire la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux en 3 exemplaires à la mairie (cerfa n° 13408*05).

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

Pour tout renseignement, connectez-vous sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



Nous vous informons que nous allons avoir **3 places en accueil régulier disponibles (à partir de septembre 2020)** (5 jours/semaine ou moins).

Nous vous proposons également toute l'année des **places en accueil occasionnel**, cet accueil est ponctuel (quelques heures par semaine) selon les disponibilités du planning. N'hésitez pas à prendre contact si vous êtes intéressés, ou à faire passer l'information autour de vous.

Coordonnées de la micro crèche : Téléphone : 02 28 13 91 62 - E-mail : micro.creche.les.lutins@orange.fr

En 2020, le Département de la Vendée renouvelle sa programmation de sorties nature sur les espaces naturels sensibles départementaux

Deux sorties auront lieu sur Cheffois :

- **PAPILLONS ET COMPAGNIE**

Lieu : Rocher de Cheffois.

Au cœur de ce site exceptionnel se cache une petite faune très discrète. Filet à papillon et boîte loupe à la main, capturez, observez puis relâchez les papillons et autres insectes qui peuplent les landes.

Proposé par le Département de la Vendée avec Patrick TRECUL

4 juillet 2020 de 15h à 17h - Gratuit - Tout public - Prévoir des chaussures fermées et des vêtements adaptés à la météo

Réservation indispensable sur www.sitesnaturels.vendee.fr ou au 02 51 67 60 60



- **MUSIQUE NATURE**

Lieu : Rocher de Cheffois.

Ecoutez bien... la nature chante ! Apprenez à confectionner de petits instruments pour dialoguer en musique avec la nature qui vous entoure. Le saule, le noisetier et bien d'autres végétaux vous livreront de bien belles mélodies !

Proposé par le Département de la Vendée avec la Cicadelle

12 septembre 2020 de 14h30 à 16h30 - Gratuit - Tout public

Prévoir un petit couteau, des chaussures fermées et des vêtements adaptés à la météo

Réservation indispensable sur www.sitesnaturels.vendee.fr ou au 02 51 97 69 80

TAZ BAR

En plus de la carte à emporter habituelle du week-end, cet été nous vous proposons aussi le samedi midi et dimanche midi, poulet rôti, poitrine ou travers rôti, frites.

Mais aussi paëlla (minimum 2 personnes).

Le tout sur commande de préférence ☎ 02 51 52 62 19

Merci...

Blandine et Bruno





Groupe théâtre « Amis en scène »

Rideau POUR CETTE ANNÉE !!!

Après avoir échangé entre nous, le groupe a décidé à l'unanimité, qu'il n'y aurait pas de saison théâtrale 2020. En effet, chaque année, nous commençons nos rencontres en avril, pour des séances à partir de mi-novembre. Suite à la pandémie du Covid, nous ne pouvons pas jusqu'à présent nous rencontrer pour des répétitions. Difficile donc d'être au rendez-vous de novembre

Toutefois, la motivation des acteurs reste la même et, si nous sommes tous déçus d'avoir dû prendre cette décision, les projets pour 2021 commencent à prendre forme.

Rendez-vous donc pour l'an prochain.



Réouverture de la bibliothèque **tous les lundis de 16h30 à 18h30**. Retour des livres et DVD empruntés pour les mettre en quarantaine. Possibilité de prêts sur demande précise ou sur réservation sur le portail d'Arantelle (<https://pays-de-la-chataigneraie.c3rb.org>).

Port du masque obligatoire et accès limité à 1 adulte sans enfant. Merci pour votre compréhension.

COMMUNE **JOURS D'OUVERTURE** **HORAIRES D'OUVERTURE** **CONDITIONS**

Breuil-Barret	Mercredi	18h-19h	À partir du 20 mai
Cezais	Samedi	10h-12h	À partir du 23 mai
Cheffois	Lundi	16h30-18h30	À partir du 25 mai
La Châtaigneraie	Mardi	16h-18h	À partir du 19 mai sur rendez-vous
	Mercredi	14h-16h	
	Vendredi	17h-19h	
La Tardière	Samedi	10h-12h	À partir du 23 mai
	Loge-Fougereuse	Dépôt et retrait des documents à la mairie aux jours et horaires d'ouverture	
Menomblet	Samedi	10h-12h	À partir du 23 mai
Saint Hilaire-de-Voust	Mercredi	10h-12h	À partir du 3 juin
Saint Maurice-des-Noues	Mercredi	17h-18h	À partir du 3 juin
Saint Sulpice-en-Pareds	Mardi	14h-17h	À partir du 26 mai
Thoursais-Bouldroux	Samedi tous les quinze jours	10h-12h	À partir du 30 mai

Comment réserver ?

- Je me connecte sur <https://pays-de-la-chataigneraie.c3rb.org/> et je réserve mes documents en ligne ou auprès des bénévoles de ma bibliothèque
- Je vais aux permanences de ma bibliothèque pour retirer mes livres

Documents empruntables

- **Deux fois plus de documents** : 8 livres, 4 CD, 2 DVD, 2 partitions par carte, dont en nouveauté 1 livre, 1 DVD, 1 CD et 1 partition.
- **Doublement de la durée d'emprunt** : 60 jours

Précautions à prendre

- Porter un masque ;
- Se laver les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition ;
- Apporter son sac pour le retrait des documents ;
- Seuls les adultes sont autorisés ;
- Nombre limité à 2 personnes à l'intérieur des bibliothèques.

Informations : bibliotheques@ccplc.fr

Infos Sourire d'automne

- ✚ Jeudi 25 juin à 14h30 : Jeu de pétanque - Ouvert à tous (prévoir son jeu de boules) place de la Mairie.
 - ✚ Mardi 7 juillet à 9h00 : Marche sur les sentiers de la commune (8-9 kms) Départ place de la Mairie.
 - ✚ Le pique-nique du 1^{er} juillet est annulé. Reporté au mois de septembre. La date sera indiquée lors du prochain petit journal.
 - ✚ Sortie mardi 20 octobre aux Sables d'Olonne, avec visite du village Vendée Globe et un repas animé au cabaret, Le Sable show.
- Pré-Inscriptions** auprès de Jean-Marie BATY - ☎ 06 85 22 55 42.

